



février 2016

Un secteur des télécoms en pleine transformation

Un secteur attractif pour milliardaires

Le secteur des télécoms a connu ces dernières années beaucoup de bouleversements.

Il est présenté comme un secteur très ou trop concurrentiel, un monde impitoyable... pour tous ?

Fortunes personnelles (source Challenges 09/07/2015)

- Patrick Drahi (Altice, Numericable, SFR) : 16,7 milliards d'€
- Xavier Niel (Groupe Iliad, Free) : 7,8 milliards d'€
- Martin Bouygues (Bouygues Telecom) : 2,3 milliards d'€

Des salaires confortables... pour les dirigeants

Montants des rémunérations annuelles pour 2014 (source JDN sept 2015)

- Martin Bouygues : 1,8 millions d'€
- Eric Denoyer (Numericable-SFR) : 1,6 millions d'€
- Stéphane Richard (Orange) : 1,6 millions d'€
- Maxime Lombardini (Iliad-Free) : 384 000 €

Mais des salarié-es dans la tourmente !

La lutte incessante menée dans le secteur pour gagner le plus de parts de marché pour atteindre ou conserver la meilleure place est rude surtout pour le personnel.

Car ce sont bien les salarié-es qui font les frais de cette guerre.

Il s'agit pour les directions de réduire les coûts salariaux :

- Pertes d'emplois sévères qui impactent surtout la sous-traitance,
- Externalisation d'activités,
- Réorganisations incessantes,
- Dégradations des conditions de travail,
- Mesures salariales chiches voire nulles.

Un mercato bétonné

L'annonce du mariage ou fusion de Bouygues et d'Orange fait couler beaucoup d'encre.

D'autant plus que les fiancés sont 4 à table car les patrons de Free et Numéricable participent au dépeçage.

Par contre les personnels des 4 opérateurs sont mis à l'écart de toutes les discussions et toutes s'inquiètent sur les conséquences de cette opération.

Si la diminution du nombre d'opérateurs peut éventuellement augmenter les investissements pour un meilleur accès aux communications, ce monopoly ne peut toutefois que nous inquiéter.

Il n'est pas dans les habitudes de nos dirigeants de s'encombrer longtemps des emplois redondants.

Malgré les discours qui se veulent rassurants, quel sera le sort réservé à celles et ceux qui hier avaient des emplois semblables à Bouygues, Orange, Free ou Numericable quand les 3 opé-



rateurs se seront répartis les activités ?

Quant aux salarié-es de la sous-traitance, visiblement leur sort passe aux pertes et profits.

La fédération SUD a interpellé l'Etat à leur sujet, ces salarié-es ne peuvent pas être oublié-es.

Enfin, le 3e opérateur sera-t-il Orange ou Bouygues ?

Les promesses de l'Etat pour rester le 1er actionnaire tiendront-elles le temps d'une saison politique avant que la famille Bouygues ne s'empare de l'opérateur historique ?

Les boutiques ferment !

L'une des premières sources d'économies trouvée par les opérateurs, est la réduction des coûts dans le réseau de distribution.

Depuis plus de 2 ans, la fermeture des boutiques s'est précipitée chez les opérateurs.

Pour celles de Numericable, le reclassement des salarié-es semble se faire au forceps.

Les salarié-es sont dirigé-es bon gré mal gré vers le réseau SFR mais vers quel lendemain ?

Côté Orange, 150 boutiques ont fermé depuis 2012. Demain les doublons avec les boutiques Bouygues risquent d'accélérer cette tendance.

Les opérateurs justifient les fermetures par les modifications des habitudes des client-es.

Il est vrai que la contribution des client-es s'est amplifiée, ce sont eux maintenant qui font une grande partie du travail, car faire travailler gratuitement les client-es est une activité très, très rentable... et pleine d'avenir.

Non à un enfer numérique !

Les transformations annoncées comme numériques ou digitales, peuvent aussi servir, de justification au gouvernement et au patronat pour attaquer le droit du travail, le détricoter.

Par l'inversement de la hiérarchie des normes, c'est une volonté patronale de sortir du cadre législatif et une menace sur les droits des salarié-es pour renforcer le pouvoir de l'employeur.

Tout cela pour travailler toujours plus sans compensation et sans reconnaissance, pour augmenter les contrôles et faciliter les sanctions, pour supprimer des emplois, pour imposer plus de flexibilité enfin pour évaluer les personnels sur "l'employabilité" et la productivité.

Ce à quoi il faut s'attendre :

- Le droit à la déconnexion qui devient un devoir de connexion alors que le temps de travail est celui durant lequel le salarié-e est soumis au lien de subordination (qu'il soit sur des tâches de production ou pas).
- Un recours accru à l'auto-entrepreneuriat et contrat précaire, hors statut salarié.
- Le développement du travail à la tâche sans que l'employeur mette tous les moyens et l'organisation adéquate pour le réaliser.
- Des formations à distance ou en auto-formation (dit-e-learning ou MOOC) qui vont exonérer l'employeur de formations qualifiantes.
- La dérive d'amener les clients à payer pour un service...dont ils effectueront gratuitement certaines tâches.
- Le partage d'éventuels gains de productivité qui n'ira pas aux travailleur-ses.
- La non-reconnaissance par une rémunération qui ne sera pas à la hauteur du travail fourni.
- Flexibilité et polyvalence pour plus d'investissement et de compétences mais le même salaire.

■ Le contrôle permanent des salarié-es via l'ensemble des outils numériques avec une logique que seul ce qui est facturable est du travail.

■ L'utilisation, l'agrégation et le traitement des données des salarié-es, sans réelle garantie d'anonymat et de transparence.



Pour un droit du travail protecteur des salarié-e-s !

La construction du Code du travail en France est issue d'un siècle entier de grèves et de négociations.

Les lois et les conventions internationales concernant les durées légales, le Smic, les conditions de travail, les institutions représentatives du personnel, la santé l'hygiène, la sécurité, et les droits attachés aux licenciements sont le fruit des combats passés.

Les attaques contre le droit du travail ne sont malheureusement pas nouvelles mais elles sont concentrées actuellement contre le code du travail, le nouvel épouvantail du Medef.

Pas question que le patronat et le gouvernement liquident un siècle de combats.

Sud sera toujours aux côtés des salarié-es pour porter leurs revendications et faire valoir leurs droits.

Avec Sud et Solidaires, pour la défense des droits de tous les salarié-e-s !



S'inscrire à notre Newsletter